

Mme Laurence PAPON-FOURNIER

Monsieur Florent BOUDIÉ
Député de la 10^{ème} circonscription
de la GIRONDE
1074 Route du canton
33220 Eynesse

le 22 février 2022

Monsieur le Député,

Je suis la maman d'Anthony GEONGET qui a été victime d'un grave accident de la route sur la rocade bordelaise le lundi 17 janvier 2022. Non, pas victime d'un accident. Il a été assassiné par un délinquant multi-récidiviste, âgé de 18 ans. Mon fils est (*était*) âgé de 30 ans. Il rentrait tranquillement chez lui après avoir donné son dernier cours de judo à Bègles. Mon fils est (*était*) un jeune homme gentil, attentionné, à l'écoute de sa famille, de sa compagne, de ses amis, de ses collègues et des enfants dont il s'occupait. Il a (*avait*) un papa et deux sœurs qui sont également très malheureux.

Je suis si malheureuse d'avoir perdu mon fils avec lequel je partageais de si beaux moments : les photos de gâteaux que nous réalisions chacun de notre côté, nos repas le samedi à midi après ses cours de judo, (il entraînait les petits samouraïs à Bègles), ou le dimanche. Tellement triste en pensant aux fêtes, aux anniversaires, aux jours dans la semaine où il passait à l'improviste faire un bisou ou un coucou, à nos balades à vélo, nos sorties ciné, à tous ces moments que nous ne vivons plus ensemble... Nous partagions également une passion commune pour les enfants dont nous nous occupions chacun professionnellement. Nous aimions parler musique, cinéma, voyages...

Ces moments sont désormais finis, tout simplement parce que ce lundi 17 janvier 2022 un individu, un chauffard, un multi-récidiviste sous l'emprise de stupéfiants, roulant à grande vitesse et peut-être sous l'effet de gaz hilarant a commis l'irréparable. Il s'est rendu coupable d'un accident mortel. Il a assassiné ANTHONY. En outre, 3 jours avant ce drame, je perdais mon papa. Je n'ai pas pu l'accompagner ni faire correctement mon deuil. Ce monstre m'a tout pris.

Ma douleur est si intense qu'aucun mot ne peut la définir.

Puis, j'ai encore été victime des procédures judiciaires. Une attente interminable ! Je n'ai pu voir mon fils que 3 semaines après cet accident. Maintenant, je suis victime de toutes les démarches administratives. J'ai été aussi victime d'un licenciement, car j'ai dû poser un arrêt maladie. Est-ce normal que les victimes ne soient pas accompagnées, aidées à la hauteur de leur douleur ?

Je suis encore victime, car la famille de cet individu peut encore lui parler, l'embrasser, avoir des projets. Moi, tout cela m'a été volé.

Je constate avec effroi que les délinquants sont malheureusement mieux protégés. Cet individu était dans les locaux de la police 3 mois avant ce drame. De plus, je viens d'apprendre par le biais de mon avocat que cet individu peut faire appel de la sanction s'il l'estime trop lourde. De mon côté je suis obligée d'accepter la sanction qui m'est d'ores et déjà infligée. Alors, où sont les droits des victimes ? La sentence ne sera jamais à la hauteur de l'acte commis par cet individu et de ma douleur. Ma famille et moi sommes condamnés à la perpétuité sans remise de peine possible.

Alors, vous, nos députés, que faites-vous pour modifier la législation et que des sanctions exemplaires soient enfin prises et appliquées à l'encontre de ce genre d'individu trop souvent connus des services de police depuis qu'ils sont mineurs ? En ne changeant rien vous êtes les complices de ces individus, ils sont les bras armés de votre désinvolture.

Sommes nous aussi insignifiants à vos yeux que rien n'est fait pour protéger les victimes ? Vous êtes 577 députés. Votre travail est d'améliorer, de faire évoluer la législation afin qu'aucune autre famille ne vive le même drame que nous.

Il est malheureusement impossible dans cette lettre, Monsieur le Député, de vous permettre d'entendre la force de la douleur qui nous traverse ni l'intensité du manque que l'absence d'Anthony provoque en nous.

À la mémoire de mon fils Anthony GEONGET

Mme Papon-Fournier Laurence